

REGLEMENT DU BUDGET

COMMUNE LAHRAOUIYINE

Gestion 2022

IMPUTATION	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT	DEFICIT	OBSERVATION
<u>BUDGET ANNEXE DE</u>					
1er partie	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		xxxxxxxxxxxxxx	XXXXXXXXXXXX	à verser à la 2ème partie du B A
2ème PARTIE	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		xxxxxxxxxxxxxxxxxx	XXXXXXXXXXXX	à combler par le 1er partie du Budget Principa
<u>Compte d'Affectation Spécial:</u>					à verser à la 2ème partie principal après mise
					du montant des crédits d'investissement repo
	-		-	XXXXXXXXXX	à combler par le 2ème partie du Budget Princi
			-		
			-		
Initiative Locale de Developpement Humain	180 250,84	-	180 250,84	XXXXXX	
<u>Compte de Dépenses sur dotation:</u>			-		
ELECTRICITE	2 972 999,89	2 970 000,00	2 999,89	XXXXXXXXXX	à reporter ou à verser à la 2ème Partie du B
EAU			-	XXXXXXXXXX	principal pour les comptes clotures
<u>BUDGET PRINCIPAL</u>			-		
1er partie	30 324 262,75	16 981 686,29	13 342 576,46	XXXXXXXXXX	à verser à la 2ème partie
2ème PARTIE	18 116 407,09	7 036 952,82	11 079 454,27	XXXXXXXXXXXX	à combler par la 2ème partie après mise resei
					crédits d'investissement
TOTAUX	48 440 669,84	24 018 639,11	24 422 030,73		à reporter à la 2ème partie du Budget de l'année suivante
					" Excédent de Recettes de l'année précédente"
<u>EXCEDENT GLOBAL</u>	51 593 920,57	26 988 639,11	24 605 281,46		

REPRISE EN BALANCE D'ENTREE AU 1er JANVIER 2023

IMPUTATION	MONTANT	
BUDGET PRINCIPAL		
2ème PARTIE	24 422 030,73	Excedent global du Budget principal au 31 Décembre
<u>BUDGET ANNEXE DE</u>		
2ème PARTIE		Excedent retenu pour la couverture des Crédits d'investissements reportés
<u>Comptes Spéciaux:</u>		
CAS + CDD	183 250,73	Excedent de recettes au 31 decembre
TOTAUX	24 605 281,46	Egal à l'excedent

Situation à établir en cinq exemplaires
 DESTINATAIRES
 A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DES FINANCES LOCALES - RABAT -

 A MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES
 DIVISION DES FINANCES LOCALES - RABAT -

 A MONSIEUR LE TRESORIER GENERAL DU ROYAUME
 (SERVICE DES COLLECTIVITES LOCALES) - RABAT -

 MONSIEUR LE RECEVEUR DES FINANCES

LE TRESORRIER PREFECTORAL DE CASA-NORD

